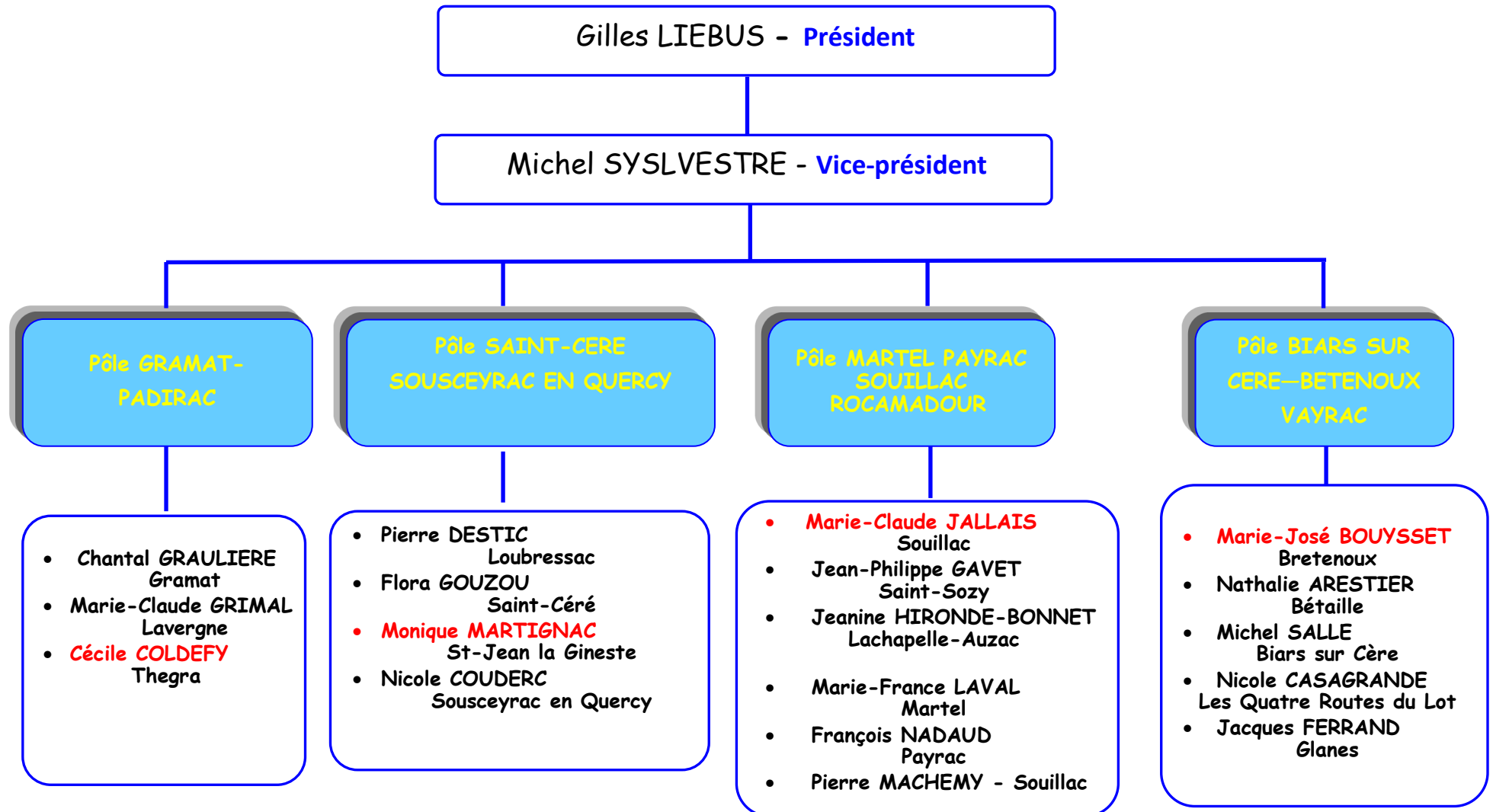


Composition de la commission SOCIAL - SOLIDARITE



La Commission Social—Solidarité est composée du Président, d'un Vice-Président et de 18 membres répartis par pôles territoriaux.